



Villemaison  
sur-orge



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

DES SERVICES MUNICIPAUX



# SOMMAIRE

04	Préambule
05	La direction générale & le secrétariat général
06	L'appariteur / ASVP
	<i><u>Les services à la population</u></i>
07	Affaires générales – accueil
08	Scolaire et animation du CME
09	Petite enfance - Enfance - Jeunesse
12	Social – CCAS
13	Urbanisme
14	Culture – sport – Vie associative
15	École de musique
16	Le service technique
18	Le service des écoles et nettoyage des bâtiments
	<i><u>Les services de moyens et de support</u></i>
20	Comptabilité
21	Ressources humaines
22	Technologies de l'information et de la communication
23	Cabinet du Maire

## Villemoisson-sur-Orge

en 2018

Le présent rapport d'activité des services municipaux a pour objet de vous présenter de façon claire et synthétique l'action des agents municipaux, au service de la population de Villemoisson-sur-Orge et du patrimoine communal.

En préambule vous sont présentés les chiffres clés de la commune.

<p><b>Données générales</b></p>	<p>231 ha de superficie dont 50 ha de parcs et bois 7040 habitants dont 22,3% de moins de 20 ans et 19,7% de plus de 64 ans (2015) 14 000 m<sup>2</sup> de bâtiments communaux sur 10 sites 8 040 m<sup>3</sup> d'eau consommée 2 552 863 KW d'énergie consommée 12 973 litres de carburant consommé</p>
<p><b>108 agents municipaux</b></p>	<p>36 agents techniques (travaux - entretien) 29 agents d'animation (accueil périscolaire et extra-scolaire) 16 agents administratifs 10 assistants territoriaux d'enseignement artistique 9 éducateurs de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture 8 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem)</p>
<p><b>€</b></p>	<p>5 100 000 € de dépenses de fonctionnement dont 50% en traitements et charges 1 500 000 € de dépenses d'équipements 533 470 € de dette soit 77€/habitant (moyenne nationale : 844/habitant*) 508 205 € de dotation de l'Etat 73€/habitant (moyenne nationale : 150/habitant*) 3 270 108 € de fiscalité locale 470€/habitant (moyenne nationale : 480/habitant*)</p>

*\* données 2017*

Site internet : [www.villemoisson.fr](http://www.villemoisson.fr)

facebook : [facebook.com/villemoisson/](https://facebook.com/villemoisson/)

Le maire,  
François Cholley

Le directeur général des services,  
Fabian Lowczyk

# LA DIRECTION GÉNÉRALE & LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

La direction générale, composée du directeur général des services et de la directrice générale adjointe, mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations des élus, auprès desquels elle est force de proposition.

Le secrétariat général (la directrice générale adjointe, une collaboratrice à mi-temps et un appariteur/ASVP) assure principalement l'élaboration des actes administratifs (\*), la gestion des marchés publics et des subventions pour financer les investissements.

La direction générale coordonne l'activité des services, tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires. Elle veille à la bonne réalisation des projets de la collectivité, en collaboration avec 12 responsables de service. A cet effet, elle anime les réunions de service.

En ce qui concerne, les budgets et les conseils municipaux, elle en pilote, sous l'autorité du Maire, la préparation et le suivi.

Elle assiste les responsables de service sur les dossiers nécessitant une réflexion et une action collective : achat du Centre Technique Municipal, mise en place du régime indemnitaire, renouvellement de l'agrément de la cuisine centrale Bouton, suite au changement du prestataire, modification du Plan Local d'Urbanisme, élaboration du présent rapport, pour l'année 2018.

## CHIFFRES-CLÉS

6 conseils municipaux

75 délibérations

43 décisions municipales

31 arrêtés municipaux

20 commissions extramunicipales

5 parapheurs à la signature du Maire validés quotidiennement



Le secrétariat général assure en outre :

La gestion de l'occupation du domaine public,

La rédaction de courriers aux partenaires de la commune (165 en 2018),

La distribution des courriers des services (sur le territoire et vers les partenaires (sous-préfecture, trésorerie, communauté d'agglomération, écoles, ...))

L'affichage des actes administratifs et des affiches culturelles.

(\*) Les différents actes administratifs :

- Délibérations : décisions prises par le conseil municipal
- Décisions du Maire : décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal (22 thématiques)
- Arrêtés municipaux : décisions prises par le Maire, au titre de ses pouvoirs propres (police administrative, gestion du personnel, ...)

## FAIT MARQUANT

Recrutement en septembre d'un appariteur (suite à un départ à la retraite), auquel il a été confié les missions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique, afin de lutter prioritairement contre le stationnement gênant sur la commune.

# APPARITEUR ET AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Recruté en septembre dernier, le nouvel appariteur assure désormais les missions d'ASVP, une première pour la commune.

## MISSIONS D'ASVP

### MISSIONS DE PREVENTION

- développer une relation de proximité avec la population,
- conduire une mission de médiation par une veille dans les espaces publics,
- repérer les situations, la population et espaces à risques,
- constater et rendre compte de dysfonctionnements, de dégradations sur les biens et équipements publics,
- assurer la sécurité aux abords du groupe scolaire Emile Bouton : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin
- accompagner l'agent du CCAS lors des constats d'insalubrité.

### DOMAINE DE VERBALISATION

- constater les contraventions aux dispositions concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules,
- constater les contraventions liées au défaut d'affichage d'assurance sur le pare-brise ou à une assurance non valide
- relever les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires sur la propreté des voies et des espaces publics,
- procéder, à toutes constatations sur la police de la publicité, des enseignes et pré-enseignes,

## CHIFFRES-CLÉS

16 points d'affichage administratifs

2 présences sortie d'école quotidiennes en alternance

52 véhicules enlevés en 2018



## MISSIONS D'APPARITEUR

Distribution de courrier sur la commune et aux administrations du territoire

Mise sous-pli

Affichage des actes de la commune et de la communication des manifestations culturelles

Transports d'enfants fréquentant la crèche familiale

Menus achats de proximité pour les services.

# LE SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES - ACCUEIL - ÉLECTION

Le service, composé de 2 agents, assure au quotidien l'accueil physique et téléphonique à la Mairie, les affaires générales (légalisation de signature, certification de documents, délivrance des attestations d'accueil ...), la tenue de l'état civil (enregistrement des naissances, mariages, décès et délivrance des actes) et la gestion du cimetière (1457 emplacements), ainsi que plus ponctuellement tout ce qui a trait aux élections (liste électorale et organisation des scrutins).

## FAIT MARQUANT

### LE REPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre pour les scrutins de l'année suivante. Désormais il y aura une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin.

## CHIFFRES-CLÉS

450 actes délivrés en 2018

13 mariages

16 pacs

84 recensements militaires

39 inscriptions sur les listes électorales

47 attestations d'accueil



La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

# LE SERVICE SCOLAIRE ET ANIMATION DU CME

Le service assure l'instruction des inscriptions scolaires et des demandes de dérogation, la gestion du budget des écoles (fournitures, séjours, ...) et les relations avec les directions des écoles, l'éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves.

Une animatrice accompagne le conseil municipal des enfants, depuis l'organisation des élections, et en assistant les conseillers, au sein des commissions, pour la réalisation des projets.



Assemblée plénière du 16 février 2016

## CHIFFRES-CLÉS

739 écoliers en septembre 2018

154 inscriptions

4 demandes de dérogations

20 commissions du CME

## FAITS MARQUANTS

L'évolution du nombre d'écoliers, amorcée en septembre 2017, s'est confirmée en 2018.

	2015		2016		2017		2018	
	Classes	Effectif	Classes	Effectif	Classes	Effectif	Classes	Effectif
Maternelle Érables	3	87	3	86	3	93	3	90
Élémentaire Érables	7	179	7	172	7	178	7	175
Maternelle Bouton	6	150	6	169	6	176	7	192
Élémentaire Bouton	10	274	10	264	11	281	11	282
	26	690	26	691	27	728	28	739

Classe environnement : du 3 au 9 avril, 50 écoliers (42 CM2 et 8 CM1) de l'école élémentaire des Érables ont séjourné à Saint Urcize (Cantal).

Critérium du jeune conducteur : les 6 et 7 septembre, plus de 200 élèves ont été conviés à s'essayer à la conduite.

Pour le CME, l'année 2018 aura été marquée par :

- les 10 ans du CME, fêtés par l'organisation d'un grand jeu de piste, dans toute la commune en juin dernier,
- La visite du Sénat, qui a eu le 12 septembre, avec les conseillers du CME et les délégués de classes de 6<sup>e</sup> du collège.

# PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Sous la direction du coordinateur Enfance - Jeunesse, plusieurs structures municipales assurent l'accueil des enfants.

*La petite enfance : le multi-accueil (MAC) et le Relais Assistances Maternelles (RAM)*

## Le multi-accueil

La crèche dispose d'un lieu adapté et aménagé de matériel pédagogique qui permet aux enfants de faire des activités d'éveil et d'apprentissage. Une équipe pluridisciplinaire veille au bon développement physique, affectif et social des enfants en toute sécurité, tout en prenant compte et en valorisant les réalités inhérentes à la vie en collectivité.

La crèche est dirigée par une éducatrice qui anime une équipe de professionnelles de la petite enfance (éducatrices et auxiliaires de puériculture).

## CHIFFRES-CLÉS

20 berceaux au MAC

20 occasionnels accueillis.

17 enfants villemoissonnais accueillis en crèche familiale intercommunale (Épinay-Villemeisson)

36 assistantes maternelles libérales

51 parents reçus au RAM



Salle d'activités du RAM



Salle d'activités du MAC

## Le Relais Assistances Maternelles

Espace d'accueil, d'échange, d'écoute et d'information conçu pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes au service des jeunes enfants. Les parents y trouvent :

- une aide et une information d'ordre général concernant l'emploi d'une assistante maternelle, une écoute sur vos préoccupations éducatives, vos attentes par rapport à votre projet d'accueil, une orientation vers le mode de garde le mieux adapté à votre enfant,
- des renseignements concernant les différents modes d'accueil existants.

## FAITS MARQUANTS

Démarches de contrôle de la qualité de l'air effectuées au sein des deux établissements.

09/03 : carnaval du RAM

06/04 : chasse aux œufs de pâques

14/06 : fête du MAC

14/06 : ferme Tiligo (RAM)

13/12 : spectacle du MAC

## L'enfance : l'accueil périscolaire et extrascolaire

### L'accueil périscolaire (jours scolaires)

Tous les jours scolaires, accueil sur 4 sites, des enfants dès 7h30 avant l'école, puis de 16h30 à 19h00.

Ces accueils mobilisent 7 animateurs le matin et 18 le soir, au début de la période.

### CHIFFRES-CLÉS

59 enfants accueillis en moyenne le matin

157 enfants accueillis en moyenne le soir

29 559 accueils en 2018



Mousset - maternelle

Mousset - élémentaire



Bouton - maternelle



Bouton - élémentaire



### L'accueil extrascolaire

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) accueille les enfants, pendant les vacances scolaires et les mercredis du temps scolaire.

L'accueil de loisirs est un lieu où l'enfant évolue à son rythme et selon ses besoins. C'est un lieu d'apprentissage de la vie en communauté. Les projets d'animation proposés rassemblent différents types d'activités : ateliers manuels, grands jeux, éveil culturel et sorties.

### CHIFFRES-CLÉS

120 enfants accueillis en moyenne les mercredis

67 enfants accueillis en moyenne durant les vacances scolaires

8 601 accueils en 2018



"Maison Mousset" au Parc des Érables

## L'adolescence: le club-ados

Attaché au service jeunesse, le Club-Ados/PAJ (Point Animation Jeunesse) est un lieu d'accueil et de loisirs destiné aux jeunes dès l'âge de 11 ans.

Une équipe de 3 animateurs fait vivre le club avec l'objectif d'en faire un lieu ressources, offrant aux adolescents des outils pour s'engager dans leur quotidien, stimuler leur créativité, éveiller leur regard, découvrir et faire ensemble, réaliser leurs projets. Pour cela, le club propose des activités de loisirs, des sorties culturelles et des stages.

Les jeunes adultes sont accueillis à des horaires dédiés ou sur rendez-vous avec les animateurs.



### CHIFFRES-CLÉS

561 adolescents inscrits

6638 accueils d'adolescents dont  
2834 participations à des activités  
en 2018

501 accueils de jeunes adultes  
dont 198 participations à des ac-  
tions

Le club-ados est également organisateur d'évènements.

**FET festival**

**CONCERTS VILLAGE EXPO**

ACCÈS

**SAMEDI 30 JUIN 2018**  
**DE 18H30 A 1H**

**BUVETTE - RESTAURATION - PREVENTION**  
PARC DES ERABLES - 91360 - VILLEMOSNON SUR ORGE  
ACCES PAR LA RUE DE LA FURETIERE, PARKING DU COSEC  
PLUS D'INFO SUR : <http://fetfestival.fr>  
ou par mail : [fetfestival.official@gmail.com](mailto:fetfestival.official@gmail.com)

**Délires 2.0**

**Samedi 6 octobre 2018**  
de 10h à 22h30

Médiathèque Andrée Chedid  
et club ados  
Villemoisson-sur-Orge

Projections Conférence Expos Concerts  
Réalité virtuelle  
Salle de Gaming  
Impression 3D

Quartier du Parc Lussiana - 6 avenue des Gardes Messiers  
Villemoisson-sur-Orge  
Renseignements auprès du club-ados : 01 69 04 56 24

Médiathèque communautaire - Villemoisson-sur-Orge  
Parc Lussiana - 6 avenue des Gardes Messiers  
Tél. : 01 69 04 67 66  
[www.coeuressonne.fr / mediatheques.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr / mediatheques.coeuressonne.fr)

# LE SERVICE SOCIAL – CCAS

Le centre communal d'action sociale est un établissement public autonome, dont l'équilibre budgétaire est assuré par une subvention de la ville. Il intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, met en place des actions de prévention et de développement social et soutient les familles en difficulté et les personnes fragilisées.

## Le CCAS, au quotidien

### Missions sociales

Accueil du public (physique/téléphonique)  
Assistance et orientation des publics en difficulté  
Enregistrement des demandes de logement social  
Traitement des demandes d'aides facultatives (alimentaire, financières)  
Dossiers insalubrités + expulsion locative  
Dossiers d'aides sociales légales  
Quotients familiaux  
Seniors et animations  
Portage des repas à domicile  
Téléassistance  
Plan canicule / opération tranquillité seniors  
Agglobus  
Colis de fin d'année des seniors (280)  
Sorties intergénérationnelles  
Atelier relaxation  
Atelier Equilibre

## CHIFFRES-CLÉS

500 personnes reçues au cours de l'année  
318 quotients familiaux calculés  
4 « cafés du CCAS »  
247 convives au repas des seniors  
2340 repas portés  
57 abonnés à la téléassistance



Repas des seniors du 15 décembre 2018

## Faits marquants

- Sorties intergénérationnelles des 31 mai et 7 juin, à Honfleur, auxquelles ont participé une centaine de personnes.
- Réunion d'information sécurité seniors par la police nationale, le 27 juin (56 participants)
- Semaine bleue (du 8 au 14 octobre) : organisation de plusieurs manifestations : Atelier DO-IN (23 participants) et Atelier naturopathie (32 participants).

# LE SERVICE URBANISME

La responsable du service urbanisme assure la mise en œuvre du droit des sols, avec le concours du service commun intercommunal d'instruction des autorisations du droit des sols de l'agglomération. Elle a également vocation à informer et orienter les particuliers comme les professionnels dans leur projets de construction et d'aménagement.

## LA MODIFICATION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document règlementaire qui concerne l'ensemble du territoire communal. Référence obligatoire pour l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols (Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir), il définit les orientations générales en matière d'aménagement sur chaque parcelle selon les plans de zonage.

Le PLU a été approuvé par le Conseil Municipal le 27 septembre 2012. Il a fait l'objet de 2 modifications approuvées les 9 mars 2015 et 22 septembre 2016.

La modification en cours vise à augmenter la constructibilité des zones UC et UI, modifier dans certaines zones, les règles concernant l'implantation des piscines, des annexes aux constructions, l'aspect des clôtures en limite séparative, ainsi que celles relatives aux accès véhicules, et intégrer une section de parcelle de la zone UH.A1 en zone N.

Autres missions du service :

- contrôle des constructions,
- instruction des autorisations de travaux relatives aux établissements recevant du public,
- vérification des chantiers et contrôles des constructions en veillant à leur conformité,
- participation à l'élaboration du SCOT et du PLH, réalisés par la communauté d'agglomération,
- relevé et suivi des infractions en matière d'urbanisme, montage et suivi des dossiers en cas d'infraction et établissement des procès-verbaux,
- instruction des demandes de changement et pose d'enseignes et pré-enseignes suivant le règlement local.

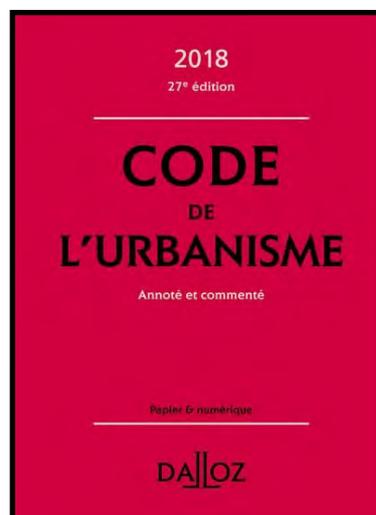
## CHIFFRES-CLÉS

20 permis de construire instruits en 2018

45 déclarations préalables

110 certificats d'urbanisme

109 déclarations d'intention d'aliéner



# LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE-ANIMATION ET CULTURE

Le service culturel coordonne la communication des manifestations communales et associatives et assure l'interface avec les associations de la commune. Il élabore la saison culturelle et assure la gestion des salles et équipements communaux.

## FAITS MARQUANTS



### LÉGENDES

Organisée le 5 octobre, Un groupe d'artistes professionnels (musiciens et chanteurs) a interprété les tubes de France Gall, Michel Berger, Johnny Hallyday et Daniel Balavoine (171 entrées).

### CHIFFRES-CLÉS

19 manifestations et 3 cérémonies patriotiques  
50 demandes de subventions instruites  
52 000 € de subventions versées aux associations  
600 heures hebdomadaires de mise à disposition de salles aux associations  
3 salles disponibles à la location des habitants



### Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion du centenaire de la fin de la grande guerre, le Comité d'Entente et les villes d'Épinay et Villemoisson ont commémoré le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice, avec les concours de l'orchestre de E. Touati, de L'École de musique et des jeunes du C.M.E.



Le centre culturel du Ludion, au cœur des manifestations de la commune.

Cette année encore, le Ludion a accueilli un grand nombre de manifestations : les rencontres chorégraphiques, concert duo « Sous le vent » et le Big Bang Zephir, matinée enfantine, concours et exposition de photos, CCAV - expo 2018, je réalise mon film en stop motion, parcours de femmes, ici et ailleurs, 2<sup>e</sup> rencontre d'apiculteurs d'Ile de France, l'heure du conte avec Ekpé, la mer dans tous ces états ! (concert) spectacle des ateliers de l'Épi d'Orge, la moisson des aiguilles, gala de danse classique, concert des ateliers de guitare, concert annuel des classes du conservatoire, gala de danse modern'jazz, Fest'images, spectacle de classique de jazz, gala de claquette, spectacle de jazz, salon du bien-être, centenaire de la guerre de 1914-1918, rétrospective artistique 1918-2018, le temps des bleuets (théâtre), Téléthon 2018, contes de Noël ...

Avec le concours de la gardienne et opératrice technique du Ludion.

# L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique de Villemoisson-sur-Orge est dirigée par une directrice, qui intervient également dans les écoles, assistée de neuf professeurs.

## Instruments enseignés :

Flûte traversière	Violon
Alto	Piano
Djembé	Batterie
Guitare classique	Guitare électrique
Clarinette	Saxophone
Trompette	

## Répartition des élèves par activités :

- Éveil Musical (4 à 7 ans) : 20 élèves
- Formation musicale (7 à 70 ans) : 40 élèves
- Disciplines instrumentales individuelles (7 à 70 ans) : 117 élèves
- Orchestre à cordes intercommunal (14 à 70 ans) : 11 élèves
- Orchestres tous instruments (10 à 70 ans) : 30 élèves
- Chorale adultes (30 à 70 ans) : 42 élèves

## CHIFFRES-CLÉS

155 élèves  
 11 instruments enseignés  
 14 cours collectifs  
 78h d'enseignement hebdomadaire  
 8 cours de formation musicale sur 6 niveaux  
 3 ensembles instrumentaux  
 1 chorale adulte

2018 MANIFESTATIONS	26 janvier : nuit des conservatoires
	21 avril : audition de printemps
	3 juin : concert Western
	11 novembre : commémoration de l'armistice
	18 novembre : participation à la rétrospective du centenaire 1918-2018
	15 décembre : audition de Noël



## Indicateur de performance

### Évolution du nombre d'élèves inscrits

2016	2017	2018
130	150	155

## LE SERVICE TECHNIQUE

Composé de 13 agents, le service est chargé de veiller à l'entretien et au suivi des travaux de l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux, à la propreté de la ville et au nettoyage des rues, à l'entretien et à la création des espaces verts de la ville, à la logistique des manifestations municipales et au transport de matériels.



### CHIFFRES-CLÉS

25 km de voirie à surveiller  
50 000 km parcourus  
12 km de haies entretenues  
150 interventions urgentes  
(animaux, accidents traités, déclenchement alarme, problème chauffage)  
10 sorties de viabilisation hivernales (salage neige)  
46 marchés hebdomadaires  
6 véhicules

### FAIT MARQUANT

En juin 2018, le service technique a investi le nouveau Centre Technique Municipal, situé au 12 rue des Meulières, constituant la base arrière des agents (ateliers, vestiaires, bureaux et salle de réunion). Les agents disposent ainsi d'un lieu adapté pour stocker et entreposer le matériel nécessaire à l'exercice de leur missions : véhicules, outils, matériaux.

### LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2018

Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses du groupe scolaire des Érables, de la maternelle Bouton et de la cantine centrale Bouton : réalisée au printemps, 10 150 m<sup>2</sup> traités.

Rénovation de la salle Ogmios du Ludion : remplacement de la moquette (400 m<sup>2</sup>) avec dépose et repose des 320 sièges, au cours du mois de juillet.

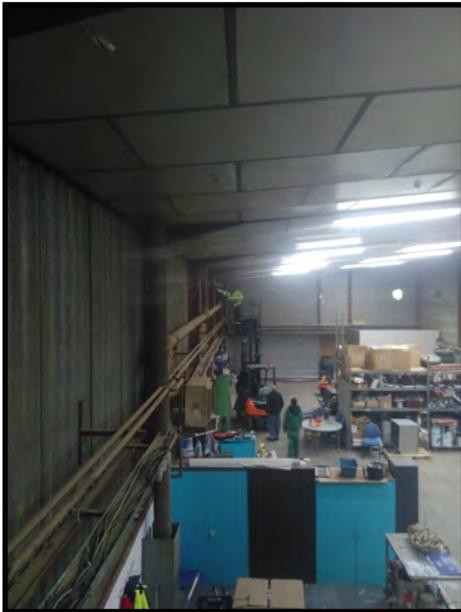
Réfection des sols de l'école maternelle Bouton : pose de 700 m<sup>2</sup> de sol acoustique, à l'automne.

## ENTRETIEN DES BATIMENTS

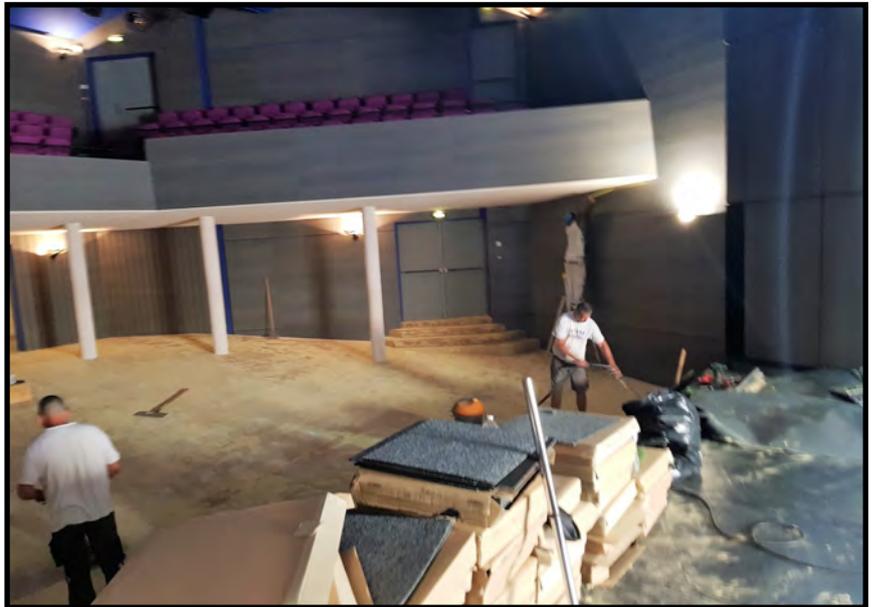
5 agents intervenant en maçonnerie, revêtement de sol, toiture, étanchéité, vitrerie, peinture, plâtrerie, plomberie, chauffage, électricité, serrurerie, ferronnerie.

Budget fournitures 2018 : 210 000 €

3 tonnes de peinture consommée



*Centre technique municipal*



*Travaux du Ludion (été 2018)*

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

6 agents Espaces Verts + 2 agents Propreté Voirie

1682h effectuées par 24 personnes accueillis au titre des Travaux d'Intérêt Général\*

17 emplois « jobs d'été »

15 ha d'espaces enherbés à tondre

250 arbres élagués et 20 coupés

11 km<sup>2</sup> d'espaces publics nettoyés par jour / 42 km<sup>2</sup> semaine

Matériels spécialisés :

2 tondeuses autoportées, 1 tondeuse pour les sous-bois, 1 petite tondeuse autoportée, 1 tracteur, 2 saleuses, 2 lames de déneigement, 1 chariot élévateur.

\* depuis plusieurs années, la Commune accueille des personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général, et qui travaillent à l'entretien des espaces verts et de la voirie, encadrés par des agents du service technique, pour des durées de quelques jours à plusieurs semaines.

# LE SERVICE DES ÉCOLES ET DU NETTOYAGE DES BÂTIMENTS

Le service assure au quotidien la production et le service des repas pour les enfants fréquentant les écoles, le centre de loisirs, et le multi-accueil, ainsi que le nettoyage des bâtiments municipaux, et assiste le personnel enseignant dans les écoles maternelles de la commune.



## CHIFFRES-CLÉS

22 agents

590 repas produits et servis quotidiennement

87 348 repas produits et servis par an

7500 m<sup>2</sup> de locaux nettoyés quotidiennement

Le personnel communal affecté sur la cuisine centrale du site Bouton assure dès 7h00 du matin, la production et le service des repas quotidiens, dont une partie est livrée au restaurant des Érables et au multi-accueil, durant les 36 semaines scolaires et pendant les vacances scolaires pour les enfants fréquentant le centre de loisirs Mousset et le multi-accueil.

## FAIT MARQUANT

L'extension du réfectoire des Érables a été mis en service à la rentrée de janvier 2018. Le restaurant accueille 120 convives sur 2 services et permet que les élèves de l'école des Érables prennent leur repas dans d'excellentes conditions.



Une grande partie des équipes nettoient ensuite les classes des écoles, ainsi que les circulations et sanitaires, à partir de 16h30 et jusqu'à 19h00.

D'autres bâtiments sont également entretenus quotidiennement par le service : la mairie, le centre technique municipal, la Tour Chenevière, le manoir du vieux logis, le centre de loisirs Mousset, le RAM, le multi-accueil, la médiathèque, le club-ados et les vestiaires des stades ainsi que le Ludion.

Quant aux équipements sportifs et à la salle communale, ils sont nettoyés par une société, sous la supervision de la responsable du service.



Salle restaurant Bouton



Salle restaurant Érables

Les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont intégrés à la communauté éducative. Elles assistent les enseignants pour l'accueil et l'hygiène des enfants (aide pédagogique). Elles assurent également la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique).

Elles sont au nombre de 5 à l'école maternelle Bouton et de 3 au groupe scolaire des Érables.

Elles assistent les enseignants durant les heures de classe, assurent la surveillance des repas et entretiennent les classes en fin de journée.

Durant les vacances scolaires, elles assurent le nettoyage de fond des deux écoles maternelles.

# LE SERVICE COMPTABILITÉ

Composé de quatre agents dont une personne à mi-temps, le service comptabilité est garant de la préparation, de l'exécution et du contrôle des budgets (Commune & CCAS). Il assure au quotidien le paiement des dépenses et la facturation des services municipaux.

## ACTIVITÉS DU SERVICE

- Élaboration des documents budgétaires et financiers : budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives, compte administratif,
- Imputation et contrôle des engagements comptables,
- Émission des mandats de paiements, après contrôle des factures et titres de recettes (\*),
- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire,
- Suivi de la trésorerie et gestion de la dette.

## CHIFFRES-CLÉS

4 822 mandats de paiement émis :

3 791 pour la commune

1 031 pour le CCAS

1 943 titres de recettes émis :

1 797 pour la commune

146 pour le CCAS

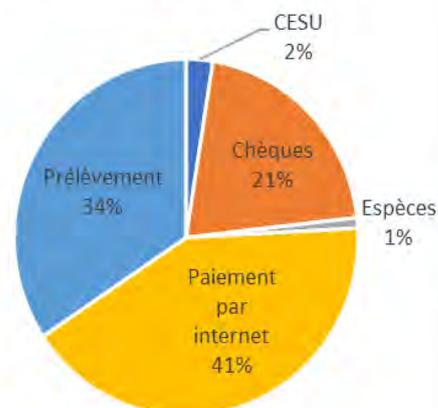
6 183 factures émises (restauration, centre de loisirs, ...)

### Indicateur de performance

Délai global de paiement (en jours)

	2017	2018
Ville	32,89	30,46
CCAS	33,50	24,12

Mode de règlement de la régie centralisée de recettes



(\*) En vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable, le service comptabilité assure l'émission des mandats de paiements (paiement d'une dépenses) et des titres de recettes. En effet, l'ordonnateur (le Maire) demande l'exécution des recettes et des dépenses au comptable public de l'État.

Le comptable public (agent de la Direction Générale des Finances Publiques, trésorerie de Sainte-Geneviève-des-Bois), seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité de ces recettes ou de ces dépenses, sans examiner leur opportunité.

# LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

La responsable du service assure toutes les missions dévolues au service des ressources humaines : gestion administrative des carrières et des recrutements, paies, absences, formation des agents et secrétariat des instances paritaires (comité technique et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

## BILAN 2018

### Mise en place du RIFSEEP

Cette année fut marquée par la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel qui s'est substitué aux primes jusqu'alors versées aux agents municipaux. Après une phase d'élaboration du nouveau dispositif qui s'impose aux collectivités territoriales, après sa mise en œuvre pour les agents de l'État, puis une phase de validation par le comité technique et de présentation aux agents (note explicative et réunions d'information), le RIFSEEP a été adopté par le Conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS, de juin, pour une entrée en vigueur au 1er juillet.

### CHIFFRES-CLÉS

108 agents fonctionnaires et contractuels sont présents dont : 70 à la Ville

38 au CCAS

643 arrêtés individuels produits

111 jours de formation pour 19 agents

2 réunions du comité technique

47 recrutements

1574 bulletins de paie en 2018

### Indicateur de performance

	Taux de travailleurs handicapés
Ville	6%
CCAS	1%

Les agents de la commune et du Ccas de Villemoisson-sur-Orge travaillent 1607h par an, conformément à la législation en vigueur, selon des modalités différentes adaptées aux besoins spécifiques des services publics municipaux (annualisation du temps de travail des animateurs et des atsem, horaires saisonniers des agents du service technique),

# TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Un agent assure toutes les missions dévolues au service des technologies de l'information et de la communication : gestion du parc informatique, développeur et web-master du site internet de la ville, et concepteur des supports de communication

## BILAN 2018

### TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

Pilotage du recensement des données personnelles au sein des différents services de la commune

Renforcement des systèmes de protection et de sauvegardes des données.

### REPLACEMENT DU SERVEUR DE LA MAIRIE

Evolution de l'architecture serveur de l'hôtel de ville (ajout d'un nouveau serveur et remplacement du pare-feu)

## CHIFFRES-CLÉS

52 ordinateurs et 3 serveurs

7 copieurs

42 tablettes (école)

70 supports de communication réalisés (affiches, flyers, ...)

Site villemoisson.fr

- + de 300 publications
- 230 fichiers téléchargeables
- 57 030 téléchargements
- + de 3000 visites / mois

## QUELQUES EXEMPLES DE SUPPORTS DE COMMUNICATION RÉALISÉS



# CABINET DU MAIRE

La secrétaire en charge du cabinet du maire, en assure l'accueil téléphonique et physique, la tenue de l'agenda, la réception et le dispatching des courriers et des courriers électroniques reçus en mairie, la frappe et l'envoi des réponses aux courriers adressés au Maire. Elle coordonne également la conception et la diffusion du journal municipal : le PIVO ainsi que celle du Flash (conçus et diffusés après chaque conseil municipal). Elle alimente aussi la page Facebook dédiée à la ville.

## Faits marquants

Créée au printemps dernier, la page Facebook Ville-moisson-sur-Orge a été conçue pour diffuser l'information rapidement, en complément des médias existants, sur les événements culturels, les actualités de la ville, à travers des photos et vidéos.



## CHIFFRES-CLÉS

- 3871 courriers arrivés enregistrés
- 180 courriers / e-mails de réponse
- 230 rendez-vous organisés
- 3 Pivo
- 6 flashs
- 94 publications, 117 photos, 7 vidéos sur la page facebook



Accueils des nouveaux habitants et rencontre avec les collégiens, au printemps.



Les Pivo de l'année 2018, avec une nouvelle maquette depuis son édition de juin.





Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme

91360 Villemoisson-sur-Orge

01 69 51 56 00

[contact@villemoisson.fr](mailto:contact@villemoisson.fr)

[www.villemoisson.fr](http://www.villemoisson.fr)

[facebook.com/villemoisson/](https://facebook.com/villemoisson/)